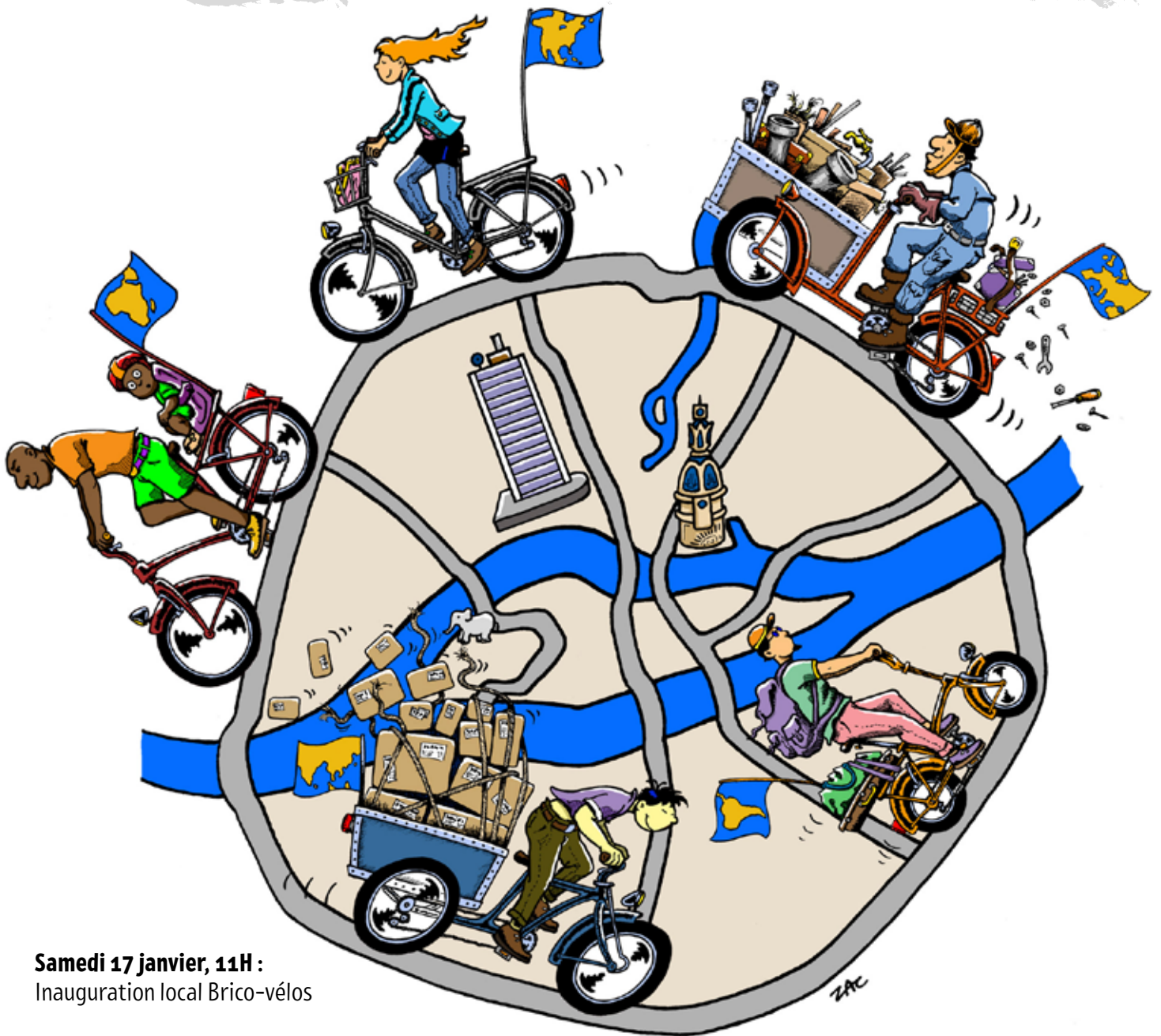


Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janvier 2015 > n°101



Samedi 17 janvier, 11H :

Inauguration local Brico-vélos

Jeudi 29 janvier, 20H :

Assemblée Générale Extraordinaire ;
Maison des syndicats, Bd. de la Prairie au Duc
Suivie du débat sur « Les franchissements de la Loire »

Samedi 28 février, 14H-18H :

Assemblée Générale de Place au Vélo
Maison des syndicats, Bd. de la Prairie au Duc
Invité : Frédéric HERAN économiste auteur du
« Retour de la bicyclette », Ed. La Découverte

Éditorial p.2

Information sur les AG p.3

Débat sur les franchissements de la Loire p.3

Les Sorties Place au Vélo
L'agenda p.4





2015, LES NOUVEAUX DÉFIS DES MOBILITÉS ACTIVES !

L'année 2015 sera-t-elle l'année de la révolution du vélo dans la Métropole nantaise ? Place au Vélo s'est donnée deux objectifs majeurs pour les dix ans à venir : travailler avec les décideurs politiques pour permettre à l'ensemble des élèves de se rendre à leurs écoles à vélo ; construire des infrastructures cyclables lourdes type autoroutes à vélos pour relier l'ensemble des communes de la Métropole et franchir sans difficulté le périphérique.

Pourquoi se fixer ces deux objectifs ?

Les enfants et les jeunes sont l'avenir, leur permettre de se rendre à l'école à vélo c'est investir sur leurs comportements futurs pour choisir ce mode de déplacements. Les accès aux équipements scolaires doivent être aménagés pour favoriser la marche à pied et le vélo. Si besoin les accès automobiles aux heures d'entrée et de sortie peuvent être limités comme cela se fait déjà sur certaines écoles de Rezé.

Les déplacements à vélos ne doivent plus se limiter aux seuls centres villes. Le nouveau statut de Métropole renforce l'exigence d'un droit à un réseau cyclable équitable entre les habitants des différentes communes. Une infrastructure cyclable performante et prioritaire, c'est offrir aux habitants confort, sécurité et plaisir pour se déplacer plus loin et plus rapidement que les véhicules motorisés. Et ce d'autant plus que les VAE permettent maintenant de rouler en économisant ses forces. Beaucoup d'habitants sont prêts à faire ce choix à condition que ces voies offrent les garanties de qualité de cyclabilité citées plus hauts.

Ces deux objectifs sont atteignables s'ils résultent de vrais choix politiques. C'est le sens du document « Projets, perspectives »

que nous avons transmis au mois de décembre aux différents acteurs politiques. Ils doivent considérer que le vélo est une alternative majeure et incontournable pour relever les défis des déplacements urbains. Ils sont largement moins coûteux en infrastructures de voiries urbaines et pourraient sans problème éviter les lourds investissements envisagés pour élargir par exemple le périphérique. Une ville à vélo c'est une ville agréable à vivre, conviviale, où les rencontres sont faciles, où les espaces publics sont accessibles à tous et notamment aux personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Le débat sur les franchissements et les aménagements de la Loire doit être l'occasion pour Place au Vélo d'être force de propositions pour que l'Île de Nantes soit un modèle d'aménagements où les mobilités actives seront priorisées. Ce grand débat initié par la Maire de Nantes permettra d'évaluer la réelle capacité politique des élus à sortir des conservatismes, à briser les résistances aux changements et à faire preuve d'audaces novatrices. L'île de Nantes peut devenir une référence internationale dans les domaines des mobilités actives. Tout s'y prête : un espace limité, un relief totalement plat, un fleuve permettant le cabotage et le transport des marchandises d'une rive à l'autre... Tout est là pour que Nantes devienne la Copenhague de l'Atlantique et l'accueil du congrès Velocity en juin prochain serait un échec si le vélo ne restait qu'une variable d'ajustement à la problématique des déplacements.

Bonne année à toutes et à tous et rendez-vous en 2025 !

Jean Paul Berthelot
Président Place au Vélo

CONVOCAION

À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Nantes, le 15/01/2015 - Association : Place au Vélo - Adresse : 1, rue d'Auvours - 44 000 Nantes - Tél. : 02 40 200 400

Le conseil d'administration de Place au Vélo a le plaisir de vous inviter à participer à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

le 29 janvier 2015, à 20h
à la Maison des syndicats
Bd. de la Prairie aux Ducs à Nantes

L'ordre du jour portera sur l'actualisation des statuts suite aux évolutions de l'association:

- Présentation des propositions de modifications des statuts (siège social, ...)
- Délibérations et vote sur les propositions de modifications des statuts

- Questions diverses

Conformément à nos statuts, un quorum d'un quart des adhérents à jour de cotisation doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement : si le quorum n'était pas atteint (275 adhérent-e-s sur les 1.100 de Place au Vélo), une assemblée générale extraordinaire sera reconvoquée le 28 février 2015 à la suite de l'assemblée générale ordinaire convoquée ci-dessous et pourra délibérer valablement sans condition de quorum. L'information sera diffusée sur le site de Place au Vélo le lundi 2 février 2015.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE PLACE AU VÉLO

Place au Vélo a été créée en juillet 1991 et comme toutes les associations nos activités, nos actions ont évolué. Nos statuts ne sont plus tout à fait en lien et en cohérence avec un cadre institutionnel qui a bien sûr lui-même évolué. C'est pourquoi le conseil d'administration a souhaité modifier les statuts de l'association. Les règles juridiques nous obligent à convoquer une assemblée générale extraordinaire pour procéder à ces modifications. Vous trouverez ci-après les invitations à participer aux différentes assemblées générales.

DÉBAT SUR LA LOIRE ET SUR LES AMÉNAGEMENTS EN LIEN AVEC LES FRANCHISSEMENTS

Nous profitons de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier pour vous inviter à venir participer au débat sur la Loire. La commission aménagement a commencé un travail de réflexion sur ce grand débat. Nous ferons un premier retour sur les propositions de ce groupe de travail. Venez nombreux pour participer à ce débat, échanger sur ces premières propositions, les compléter, les enrichir pour que nous puissions produire et formaliser un cahier d'acteurs pour la fin du mois de février.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

28 février 2015 à 16h30
à la Maison des Syndicats
Bd. de la Prairie aux Ducs à Nantes

Ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Le conseil d'administration prend les décisions concernant l'animation de l'association et les actions en faveur des cyclistes à Nantes. Nous avons besoin de vos bonnes volontés. Les membres qui souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'administration doivent se manifester d'ici le 28 janvier (décision du Conseil d'Administration du 18 novembre 2014) par lettre ou courriel afin de présenter rapidement son implication à Place au Vélo et ses motivations pour intégrer le CA.

L'AG ordinaire sera précédée par un débat avec Frédéric Héran, auteur de « Le retour de la Bicyclette » à 14h.

Jacques Garreau, Vice Président à Nantes Métropole et délégué aux déplacements doux, présentera le congrès Vélo-city qui se tiendra à Nantes du 3 au 5 juin 2015. Le débat sera suivi d'une pause conviviale avec le Café Pascale notamment.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à ces Assemblées Générales, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (attestation par mail ou lettre, signée, qui présente le pouvoir donné, avec les coordonnées de l'absent et du mandataire).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) adhérent(e), l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour le conseil d'administration de Place au Vélo

Le Président

Jean Paul Berthelot



LES SORTIES

DE PAV

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour des précisions éventuelles sur les balades.

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janvier 2015 > n°101

Place au Vélo
1 rue d'Aouvours
44000 Nantes

Adhésion 2015

Bulletin ci-dessous. Nous sommes 1.100 adhérents, continuez à soutenir la cause du vélo !

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 17 janvier

Inauguration local brico-vélos ; 11H

Jeudi 29 janvier

Assemblée générale extraordinaire. Maison des syndicats, 20H

Jeudi 29 janvier

Débat franchissements Loire. Maison des syndicats, à la suite de l'A.G.E.

Samedi 28 février

Assemblée Générale annuelle de Place au Vélo avec la participation de Frédéric Héran. Maison des syndicats, salle F - 14h - 18h

Samedi 11 avril

Bourse aux vélos ; Parc du Grand Blottereau

2 juin - 5 juin

Congrès Vélo-city

Dimanche 7 juin

Fête du vélo

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Aouvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • Contact : nantes@fubicy.org • Internet : http://placeauvelo-nantes.fr • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Jean-Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Fanny Derenne ; Daniel Daoulas ; Pierre Descamps ; Marc Peroy • Illustrations : Jacques Clavreul



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Aouvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://placeauvelo-nantes.fr

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros (magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)